

COMPTE-RENDU

Réunion de la CLE SAGE BLV

Jeudi 2 décembre 2010 à Saint Barthélemy

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 8 avril 2010
 2. Compte-rendu des attributions exercées par le bureau par délégation de la CLE
 3. Bilan 2010 – Programme et budget prévisionnel 2011
 4. Présentation de l'avancée de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables du bassin Bière Liers Valloire
 5. Etat des lieux : remise du document définitif
 6. Questions diverses
-

Relevé de conclusions

1. Le compte-rendu de la réunion du 8 avril 2010 est adopté à l'unanimité.
 2. Le bilan 2010 est approuvé.
Le programme et le budget prévisionnel 2011 sont approuvés.
Le principe de réalisation d'un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau est approuvé.
-

Suite à l'absence de Maurice PELISSIER, Freddy MARTIN-ROSSET, 1^{er} Vice-Président de la CLE, préside cette réunion.

Freddy MARTIN-ROSSET remercie les membres de la CLE ainsi que les personnes invitées de s'être déplacés à cette réunion.

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 8 avril 2010

Avant de passer à l'ordre du jour, il est demandé si des observations sont à apporter au compte-rendu de la CLE du 8 avril 2010.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr>.

2. Compte-rendu des attributions exercées par le bureau par délégation de la CLE

Freddy MARTIN-ROSSET explique que le Bureau a été saisi pour avis de deux dossiers de demande d'autorisation.

- Dossier concernant la nouvelle station d'épuration du Rival à la Côte Saint André

L'avis donné par le bureau est présenté (cf. diaporama joint).

Jean-Pierre BARBIER rappelle que le dossier est passé deux fois en réunion de bureau car il n'était pas complet la première fois. Il ajoute qu'au deuxième passage, il a été discuté de l'infiltration des effluents qui avait bien été prévue mais qui ne pouvait pas être mise en place dans l'immédiat.

- Dossier concernant l'installation de traitement mécano-biologique des déchets ménagers à Pénol

Freddy MARTIN-ROSSET explique que le dossier a été transmis à la CLE pendant la période où il n'y avait plus de chargé de mission. Il n'a donc pas été possible de répondre dans le temps imparti. Toutefois, un courrier d'excuses a été transmis aux services de l'Etat.

Jean-Pierre BARBIER précise que l'enquête publique concernant ce dossier est terminée et qu'il n'y a pas eu une seule visite. Il ajoute que ce projet n'aura aucune incidence sur les nappes et sur les eaux superficielles.

3. Bilan 2010 – Programme et budget prévisionnel 2011

- Bilan 2010

Le bilan 2010 est présenté (cf. diaporama joint).

Freddy MARTIN-ROSSET explique qu'il a été envisagé lors de la dernière réunion de bureau de revoir la composition des commissions de travail.

Jean-Paul NICOLET tient à préciser que le document d'état des lieux a été produit par les élus et le personnel de la CLE et non par un bureau d'études, ce qui a notamment permis une économie importante.

- Communauté de l'Eau Potable (CEP)

Freddy MARTIN-ROSSET explique la position de Christian NUCCI, exposée lors de la dernière réunion de bureau, concernant la CEP. Christian NUCCI pense que la CEP doit rester circonscrite à la Région Grenobloise et que le SAGE Bièvre Liers Valloire n'a pas de raison d'y adhérer.

Jean-Pierre BARBIER s'étonne que malgré de nombreuses discussions relatives à l'adhésion à la CEP en bureau, aucune décision n'ait été prise. Il signale que le SCOT de la Région Grenobloise, qui comprend la partie Isère du SAGE Bièvre Liers Valloire, est en cours de préparation. Lors des réunions du SCOT, des informations relatives au territoire de Bièvre Liers Valloire sont parfois erronées. Il pense donc que le fait d'adhérer à la CEP pourrait permettre d'être consulté et de transmettre les bonnes informations.

Freddy MARTIN-ROSSET précise que le SAGE, quand il sera validé, s'imposera au SCOT. Il propose d'aborder une nouvelle fois ce sujet en bureau afin de prendre une décision.

Claire MORAND propose qu'une personne de la CEP intervienne afin que tous les membres du Bureau aient la même information pour se positionner quant à l'adhésion de la CLE à la CEP.

Jean-Paul NICOLET informe que lors de la précédente adhésion à la CEP, il était le seul à assister aux commissions de la CEP.

Freddy MARTIN-ROSSET indique que la CEP concernant le côté Isérois du bassin, il serait plus pertinent que la CLE soit représentée par un élu de l'Isère. Par ailleurs, il se demande si les structures de gestion de l'eau potable ne seraient pas plus légitimes que la CLE pour adhérer à la CEP.

Salvatore SAN FILIPO répond que l'avantage de la CEP est d'être une structure unique sur le territoire isérois. Il ajoute que si la CEP devait se limiter à la zone grenobloise, la CLE devrait intervenir directement au SCOT, et qu'il reste la question de la zone drômoise du SAGE.

Jean-Pierre BARBIER demande qu'une description de tous les intervenants au niveau de l'eau soit faite lors d'une prochaine réunion.

Il est décidé de prendre la décision quant à l'adhésion à la CEP lors d'une prochaine de bureau où une intervention serait prévue.

- Programme 2011

Le programme 2011 est présenté (cf. diaporama joint).

Il est notamment précisé les 4 études à lancer et/ou à suivre :

- l'étude de détermination des volumes maximums prélevables lancée en août 2010,
- l'appui d'un prestataire pour la phase tendances-scénarios-choix de la stratégie (principe de l'étude validé en CLE du 01/12/09),
- l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle future (principe de l'étude validée en CLE du 01/12/09),
- le diagnostic du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau (principe de l'étude à valider)
- l'étude piscicole (principe de l'étude validé par la CLE du 09/12/2009).

Il est également indiqué qu'une synthèse de l'état des lieux sera élaborée et qu'une lettre d'information n°4 sera réalisée.

Freddy MARTIN-ROSSET précise qu'un calendrier des réunions du premier semestre sera prochainement transmis aux membres de la CLE et propose de maintenir la journée du jeudi pour les réunions.

Freddy MARTIN-ROSSET souligne qu'il est important d'avoir l'appui d'un prestataire pour la phase tendances – scénarios – choix de la stratégie car c'est une étape cruciale.

- Etude de détermination des volumes maximums prélevables

Jean-Luc PETIT remarque que les études ont un coût élevé, notamment l'étude sur les volumes maximums prélevables alors que des études sur la nappe ont déjà été réalisées.

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'il est nécessaire d'avoir des données précises pour élaborer le SAGE.

Claire MORAND précise que le SAGE doit se baser sur des études techniques pour prendre des décisions et qu'il est précisé dans les cahiers des charges les données déjà existantes afin que les bureaux d'études ne repartent pas de zéro. Elle ajoute que le territoire de Bièvre Liers Valloire a été identifié en déséquilibre quantitatif dans le SDAGE et que l'étude sur les volumes prélevables devrait permettre un retour à l'équilibre entre l'offre et la demande en eau.

Jean-Paul NICOLET ajoute que les études sur les volumes maximums prélevables se font dans de nombreux bassins et que ces études sont confiées au CLE dans les SAGE en préparation ou approuvé.

- Diagnostic du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau

Freddy MARTIN-ROSSET procède au vote de validation du principe de l'étude hydromorphologique.

Le principe de l'étude est approuvé.

- Etude piscicole

Claire MORAND propose que l'étude piscicole soit réalisée après la réalisation du diagnostic hydromorphologique car ce diagnostic devrait apporter de nombreux éléments.

Freddy MARTIN-ROSSET approuve cette proposition et précise que l'étude piscicole n'a pas été budgétée en 2011 car la CLE n'avait pas les éléments nécessaires.

- Budget 2011

Le budget prévisionnel 2011 est présenté (cf. diaporama joint)

Freddy MARTIN-ROSSET note que la contribution des collectivités n'a pas été modifiée.

Jean-Luc PETIT demande si les recettes d'investissement ont été validées par les financeurs

Christel CONSTANTIN-BERTIN confirme que tous les financeurs ont été consultés.

Claire MORAND précise que les financeurs donnent un accord de principe.

Salvatore SAN FILIPO demande que les subventions par financeur et par étude soient précisées.

4. Présentation de l'avancée de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables du bassin Bière Liers Valloire

Les objectifs, le calendrier et l'avancée de l'étude sont présentés (cf. diaporama joint).

Jean-Luc PETIT demande dans quelle mesure la tranche conditionnelle sera réalisée.

Claire MORAND précise que la tranche conditionnelle sera réalisée si, à la fin de la tranche ferme, le comité de pilotage estime qu'il y a besoin d'un appui pour la concertation.

Jean-Luc PETIT demande quel est le lien entre l'étude de détermination des volumes maximums prélevables et la phase tendances et scénarios.

Claire MORAND précise que l'étude de détermination des volumes maximums prélevables apportera des éléments pour la phase tendances et scénarios.

5. Etat des lieux : remise du document définitif

Le document d'état des lieux et l'atlas cartographique sont remis aux personnes présentes.

6. Questions diverses

Salvatore SAN FILIPO s'inquiète du faible nombre de participants aux réunions alors qu'une phase essentielle du SAGE va commencer dans laquelle des décisions importantes seront prises.

Freddy MARTIN-ROSSET explique que cette faible participation est notamment due à la suppression des suppléants.

Jean-Paul NICOLET rappelle qu'il est président de deux commissions et qu'il demande depuis longtemps qu'une personne se propose pour présider la commission communication.

Jean-Pierre BARBIER confirme qu'il est nécessaire que la participation des membres de la CLE soit plus importante aux prochaines réunions et se demande s'il ne serait pas opportun de revoir les délégations.

Claire MORAND fait remarquer que pour l'élection du Président ce sont uniquement les élus qui votent mais que pour les autres décisions tous les membres de la CLE prennent part au vote.

Par délégation du Président,
Le 1^{er} Vice-Président
Freddy MARTIN-ROSSET

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, CC Bièvre Liers
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, SI Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, CC Rhône-Valloire
	MIGNOT Philippe	VP CLE, Région Rhône-Alpes
	NICOLET Jean-Paul	VP CLE, Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon (SIAPA)
	THIVIN Olivier	CC Pays de Chambaran
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
	MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-Est
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
	SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme
VALLET Gérard	ADARII	
ETAT	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
INVITES	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE du SAGE BLV
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	GENTHON Alain	Conseil Général de la Drôme	NICOLET Jean-Paul
	JAILLOT Maurice	SIE de Beaurepaire	MIGNOT Philippe
	LOZANO Robert	VP CLE, CC Bièvre Est	MARTIN-ROSSET Freddy

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	PELISSIER Maurice	Président de la CLE
	NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
	DYE Maurice	CC Bièvre Toutes Autres
ETAT	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Directeur de l'ONEMA	
	M. le Directeur de la DDT Isère	
	M. le Directeur de la DREAL Rhône-Alpes	
INVITES	AUBERT Stéphanie	Conseil Général de la Drôme
	ALZATE Luisa	Région Rhône-Alpes
	BELLEVILLE Luc	Conseil Général de l'Isère
	M. le Sous-préfet de Vienne	

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	FORCHERON Gérard	Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes
	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	MERCIER Thierry	Syndicat d'Irrigation Valloire Galaure
	MARILLAT Robert	VP CLE, Syndicat Hydraulique Bièvre Liers Valloire
	MATHAN Gérard	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien
	NICAISE Claude	Syndicat Intercommunal des Eaux Dolon Varèze
	PIN Jean	Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
USAGER	BON Georges	UFC que choisir
	ENCRENAZ Claude	A3EBV
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	PONT Georges	CCI Drôme
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
ETAT	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet de l'Isère	
	M. le Directeur de la DDT Drôme	
	M. le Directeur de l'ARS Isère	